

# Rapport annuel

## 2007 2008

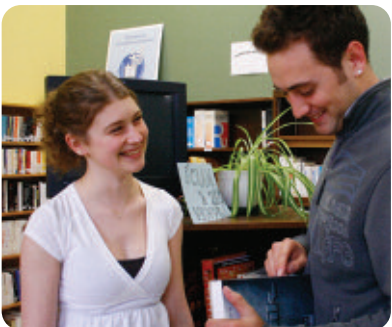
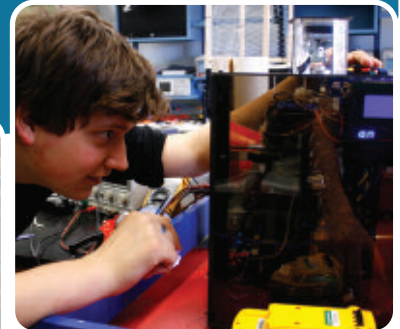


**CÉGEP**  
*de La Pocatière*

Centre d'études collégiales  
*de Montmagny*

## TABLE DES MATIÈRES

Le rapport du président.....	1
Le rapport du directeur général.....	2
La gouvernance.....	3
L'organigramme 2007-2008.....	5
Le plan stratégique de développement 2008-2012.....	6
Le plan de la réussite et de la diplomation 2008-2012.....	8
Les tableaux.....	10
L'audace, la compétence, l'innovation, la réussite.....	14
Les États financiers.....	20
Le réinvestissement du Québec consécutif au rétablissement partiel des transferts fédéraux à l'enseignement supérieur.....	24
La Fondation du Cégep de La Pocatière.....	26
Les centres collégiaux de transfert de technologie.....	27
Le code d'éthique et de déontologie.....	30



## Le rapport du président du conseil

Madame la Ministre,

L'année 2007-2008 a été marquée de nombreux changements dans la gouvernance et la structure du Cégep de La Pocatière. L'arrivée d'un nouveau directeur général en août, après un intérim de six mois assuré par le directeur des études, a été à l'origine de plusieurs initiatives. Ce rapport annuel veut rendre compte le plus fidèlement possible des résultats obtenus et des réalisations de notre cégep au cours de la dernière année. Vous trouverez dans les pages qui suivent, entre autres, la liste des membres de notre conseil d'administration ainsi que ses comités qui se sont investis avec constance et sérieux dans les responsabilités qu'ils ont eu à assumer en regard de la gouvernance stratégique de l'établissement. Vous trouverez également notre tout nouveau plan stratégique 2008-2012 adopté par le conseil d'administration en juin 2008. Il guidera nos actions et notre développement tout en demeurant évolutif pour les quatre prochaines années. Un nouveau plan de réussite inclus au plan stratégique a également été élaboré et adopté. Il constitue, selon moi, le cadre autour duquel le Cégep de La Pocatière pourra se référer pour demeurer l'un des cégeps les plus performants du Québec en ce qui a trait à la réussite de ses élèves.



L'année 2007-2008 en fut une de changement structurel avec la mise en place d'un nouvel organigramme de gestion que vous trouverez dans ce document. Le retour d'une direction à temps plein au Centre d'études collégiales de Montmagny témoigne de la progression du nombre d'élèves au centre depuis les deux dernières années et des efforts de ses artisans pour la dynamisation de l'établissement. Au plan des affaires étudiantes, sous la responsabilité d'une nouvelle direction, une ressource cadre y est maintenant affectée à temps plein. Nous souhaitons ainsi faire en sorte que le Cégep de La Pocatière puisse offrir à ses élèves un milieu de vie stimulant sur les plans sociaux, culturels et sportifs, tout en offrant du soutien personnalisé aux élèves éprouvant des difficultés de tout ordre.

Finalement, nos centres de transfert technologiques ont continué de remplir leur mission avec brio contribuant de façon centrale au système local d'innovation pocatois décrit dans l'ouvrage « Évolution d'un système local d'innovation en région rurale. Le cas de La Pocatière dans une perspective historique. (1827-2005) » [David Doloreux et Steve Dionne](#), Éditions du GRIDEQ, Éditions du CRDT, 2007, 202 pages.

C'est donc, au nom de toute la communauté collégiale, et avec beaucoup de fierté, que nous vous invitons à prendre connaissance de notre rapport annuel 2006-2007.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yvon Bouchard'.

Yvon Bouchard  
Président du conseil d'administration

## Le rapport du directeur général

L'année 2007 2008 fut une année de changements au Cégep de La Pocatière. Le départ à la retraite de plusieurs employés a permis des réorganisations qui se sont déployées à plusieurs niveaux de l'organisation. Un nouvel organigramme de gestion apportant des modifications de responsabilité et l'arrivée d'une direction à temps plein au Centre d'études collégiales de Montmagny de même qu'un adjoint administratif au Service des affaires étudiantes et aux résidences ont été les principaux événements liés à ces modifications.



La concrétisation du réinvestissement du Québec issu des transferts fédéraux a donné lieu à l'adoption par le conseil d'administration d'un nombre important de nouvelles initiatives soumises à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour la signature d'une entente de partenariat. L'équipe de direction et tous les cadres ont saisi l'occasion d'utiliser cet apport financier comme levier qui nous permettra de faire face au défi démographique et à l'amélioration continue de la réussite de nos élèves autant sur le plan personnel qu'académique.

Faisant suite à l'arrivée à terme des plans stratégiques et de la réussite 2004 2007, les équipes se sont mises en réflexion pour la réalisation du nouveau plan stratégique 2008 2012. Débutée en 2006 2007, la consultation sur les constats, les enjeux et les objectifs à atteindre a culminé en mai et juin par l'appropriation par la communauté collégiale et l'adoption par le conseil d'administration.

En promotion des programmes, des efforts méritants ont été faits par l'équipe des Communications et de l'Information scolaire pour que notre Cégep et son Centre continuent d'attirer des élèves de la région de la Côte-du-Sud et de partout au Québec, notamment dans cinq programmes d'études considérés comme connaissant certaines difficultés

de recrutement soient Techniques de comptabilité et de gestion, Technologie physique, Arts plastiques, Arts et Lettres – profil Théâtre et Techniques de l'informatique – Informatique de gestion. Des initiatives comme l'embauche d'une ressource pour le programme de Technologie, la signature d'une entente de garantie d'emploi pour les inscrits au programme de Soins infirmiers et l'appui à La Bouquinerie de TCG, entreprise-école, ont fait en sorte que les résultats confirmant les demandes d'admission pour l'automne 2008 nous laissaient présager une hausse de la clientèle dans presque tous les programmes.

Le Cégep de La Pocatière a également posé des gestes afin de concrétiser sa politique d'internationalisation de la formation. En effet, plusieurs projets ont permis à nos élèves de vivre des expériences de stages ou de voyages parascolaires à l'étranger. Parmi les pays visités par nos élèves, mentionnons : Les États-Unis, le Pérou, le Guatemala, la France, l'Allemagne, etc. Deux ententes internationales avec des écoles marocaines en administration et en soins infirmiers ont aussi été approuvées par le conseil d'administration. Elles permettront le développement d'échanges pédagogiques et la mise en place de projets de mobilité étudiante et/ou enseignante au cours des prochaines années. Dans le but de poursuivre ses efforts de recrutement d'étudiants étrangers, le Cégep a participé à trois missions de recrutement international à l'Île de la Réunion, en France et au Maroc. En 2007 2008, le Cégep de La Pocatière accueillait une cinquantaine d'élèves étrangers.

Annoncée à la fin de 2006 2007, la mise en place d'un troisième centre collégial de transfert de technologie affilié au Cégep de La Pocatière s'est concrétisée en 2007 2008 avec la création de Biopierre – Centre de développement des bioproduits du Québec Inc. Après moins d'un an d'existence, ce nouvel organisme a déjà le vent dans les voiles.

Finalement, 2007 2008 a vu la progression du Centre intégré de formation en métallurgie fondé en 2002 et issu d'un partenariat entre le Cégep et la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup. Un important contrat de formation des employés de Bombardier Transport à La Pocatière, dans le cadre d'un changement technologique, a permis de déployer les activités de ce nouveau joueur important du dispositif d'innovation pocatoise.

*Claude Harvey*

Claude Harvey  
Directeur général

# La gouvernance

## LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

<b>Claude Harvey</b> *	Membre d'office
Directeur général	
<b>René Fradette</b>	Membre d'office
Directeur des études	
<b>Yvon Bouchard</b> * **	Universités (UQAR)
Président	
<b>Philippe Gamache</b> *	Diplômés (formation préuniversitaire)
Vice-président	
<b>Brigitte Pouliot</b> *	Socio-économique
<b>Daniel Langevin</b>	Socio-économique
<b>André Drapeau</b> *	Commissions scolaires
<b>Martine Dionne</b> * **	Conseil régional des partenaires du marché du travail du Bas Saint-Laurent
<b>Marie-Claude Ouellet</b>	Entreprises régionales – Zone 1
<b>Louis Garon</b> **	Entreprises régionales – Zone 2
<b>André Bernier</b>	Diplômés (formation technique)
<b>Maxime Clément</b>	Élève (formation préuniversitaire)
<b>Simon Bessette</b>	Élève (formation technique)
<b>Cécile Viel</b>	Enseignant
<b>Marcel Dorval</b>	Enseignant
	Parents – Zone 1
<b>Doris Ouellet</b>	Parents – Zone 2
<b>Jean-Pierre Couillard</b>	Professionnel
<b>Lynda Cyr</b>	Soutien
<b>Didier Rioux</b>	Secrétaire de la Corporation Secrétaire général
<b>Carole Juneau</b>	Observatrice - Agente d'information
<b>André Lapointe</b>	Observateur - Représentant de l'Association des cadres

\* Comité exécutif

\*\* Comité de vérification

### Les dates des réunions :

26 septembre	2007
07 novembre	2007
12 décembre	2007
06 février	2008
26 mars	2008
15 avril	2008
14 mai	2008
18 juin	2008

## LES MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES

Pour la Direction des services éducatifs :

**Daniel Dubé**  
**Madeleine Dumont**  
**René Fradette**, président  
**Louis Rousseau**

Pour les professeurs :

**Nadine Bélanger**  
**Sylvana Buteau, Montmagny**  
**Virginie Dufour**  
**Michel Giroux**  
**Louis-Philippe Sasseville**  
**Yvan Simard**

Pour les responsables des programmes :

**Guy Boudreau**  
**Steve Couture**  
**Bernard Lapointe, Montmagny**

Pour les professionnels :

**Linda Bossé**

Pour le personnel de soutien :

**François Leblanc**

Pour les élèves :

secteur technique **Félix-Antoine Lebel**  
secteur préuniversitaire **Jean-Philippe Faucher**  
de Montmagny **Émilie Leblanc-Laberge**

### Les dates des séances régulières

19 septembre	2007
21 novembre	2007
13 février	2008
20 février	2008
4 juin	2008

## LES MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION

**René Fradette**, directeur des études  
**Claude Harvey**, directeur général  
**Denis Laberge**, directeur des ressources humaines, des affaires étudiantes et communautaires  
**Ghyslaine Picard**, directrice du Centre d'études collégiales de Montmagny  
**Didier Rioux**, directeur des services administratifs et des affaires corporatives

## LES MEMBRES DU COMITÉ DE GESTION

**René Fradette**, directeur des études  
**Louis Rousseau**, coordonnateur à l'enseignement régulier  
**Madeleine Dumont**, coordonnatrice à la Formation continue  
**Daniel Dubé**, directeur du Centre d'études collégiales de Montmagny et coordonnateur des affaires étudiantes au Cégep de La Pocatière

## LA LISTE DES RESPONSABLES DE PROGRAMME

Numéro	Programme	Prénom et nom
081.01	Accueil et intégration	Linda Bossé
145.A0	Santé animale	Guy Boudreau
145.C0	Bioécologie	Clément Ouellet
180.A0	Soins infirmiers	Marie Gagné
200.B0	Sciences de la nature	Michel Giroux
244.A0	Technologie physique	Michel Gauvreau
300.A0	Sciences humaines	Conrad Paquet
351.A0	Techniques d'éducation spécialisée	André Corriveau *
410.B0	Techniques de comptabilité et de gestion	Marie-Claude Deschênes
420.A0	Informatique	Steve Couture
500.A1	Arts et lettres	Nadine Bélanger
510.A0	Arts plastiques	Michèle Lorrain
<b>Montmagny</b>		
200.B0	Sciences de la nature	Bernard Lapointe
300.A0	Sciences humaines	Nancy Fournier
561.A0	Gestion et techniques de scène	Jean-François Hardy
	Formation générale et complémentaire	Sylvana Buteau

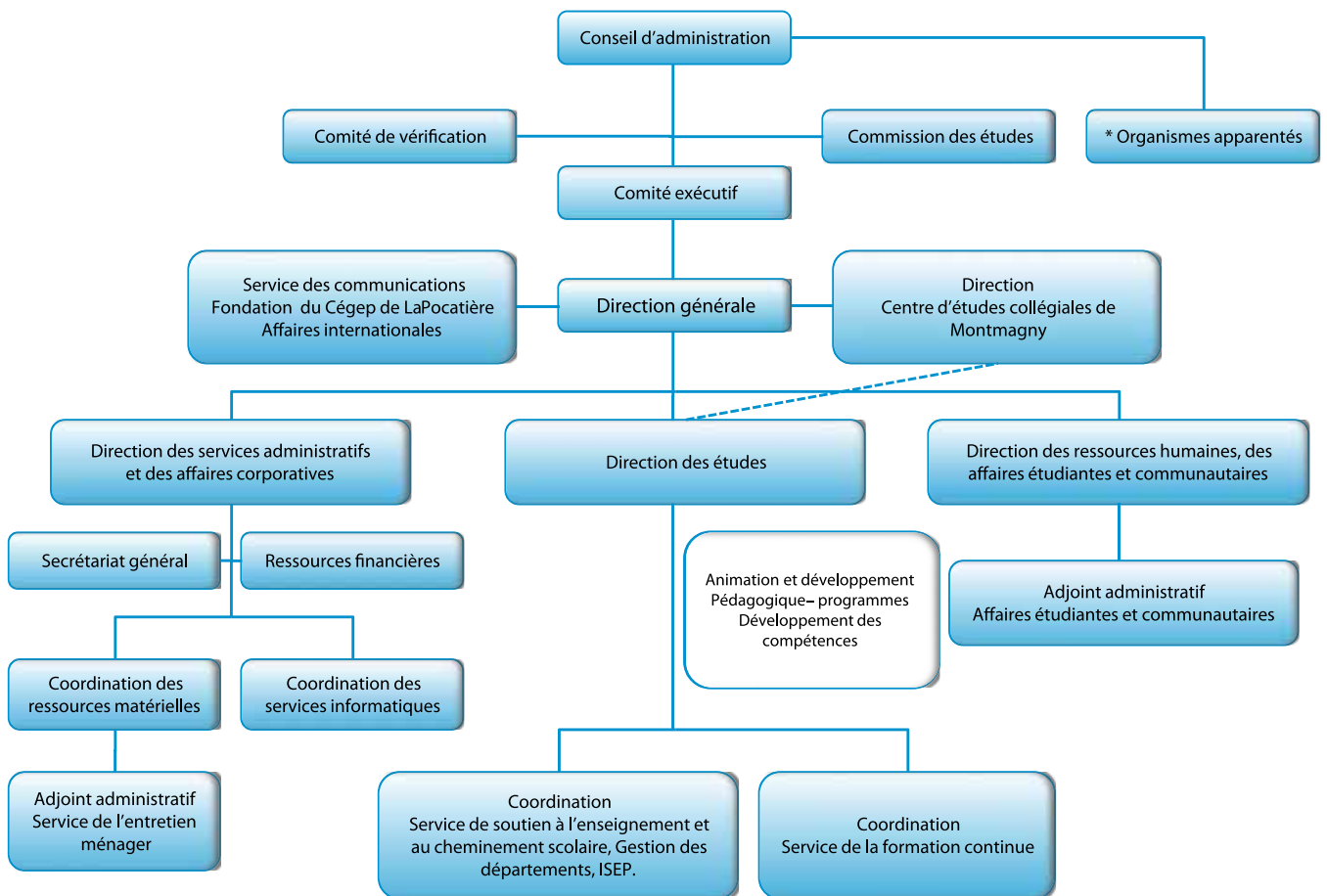
\* par intérim

## LA LISTE DES COORDONNATEURS DE DÉPARTEMENTS

Numéro	Département	Prénom et nom
001	Lettres et langues	Virginie Dufour
002	Philosophie	Serge Tisseur
003	Sciences humaines	Conrad Paquet
004	Physique et technologie physique	Louise Leclerc
005	Techniques de comptabilité et de gestion	Claude Dufour
006	Techniques d'éducation spécialisée	André Corriveau *
007	Soins infirmiers	Célyne Rousseau
008	Éducation physique	Francine Lamarre
009	Mathématiques	Cécile Viel
010	Sciences et Techniques biologiques	Marcel Dorval
011	Informatique	Steve Couture
012	Santé animale	Julien Dionne
013	Arts et Musique	Denise Lizotte
<b>Montmagny</b>		
	Multidisciplinaire	Bernard Lapointe

\* par intérim

# L'organigramme 2007-2008



\* Organismes apparentés: Centre spécialisé de technologie physique du Québec Inc, Centre de photonique du Québec Inc., OPTECH, Salle André Gagnon, Corporation des Gaulois, Centre intégré de formation en métallurgie, Centre de développement des bioproduits (Bioptère).

Adopté par le conseil d'administration le 12 novembre 2008

# Le Plan stratégique de développement 2008-2012

## CONTEXTE

- o Situé en **région**, notre Cégep a une longue histoire d'appui à sa communauté. Géographiquement, il rayonne sur trois MRC et deux régions administratives.
- o Les réalités économiques et sociales de la région se transforment, suggérant une **adaptation** constante au milieu socio-économique dont le Cégep fait partie.
- o La direction du Cégep est consciente de la mission de formation et de recherche appliquée de l'institution. Elle est aussi consciente du rôle d'**agent de changement** que l'institution doit jouer auprès des entreprises, des organisations et de la communauté.
- o La capacité à **actualiser ses programmes d'études**, à recruter diverses clientèles, à les diplômer, sont autant de facteurs sur lesquels le Cégep doit agir à titre d'institution d'enseignement. Il doit également jouer un **rôle proactif** au niveau du **développement économique régional**.
- o Un **renouvellement important de personnel** à tous les niveaux amène un courant d'idées **favorisant des changements** dans le développement de l'organisation.
- o La direction générale assume le **leadership** de la démarche de planification stratégique et désire jouer un rôle de premier plan dans sa réalisation.

## MISSION

Notre Cégep s'engage dans la formation de citoyens accomplis, responsables et capables de participer à l'évolution de la société dont ils font partie. Il s'y engage en encourageant la réussite et la diplomation de ses élèves.

## VISION

Au cours des cinq prochaines années, notre Cégep désire :

- o continuer à **former mieux qu'ailleurs** des élèves capables de s'adapter aux réalités changeantes du marché du travail et de la société;
- o valoriser les études, l'effort, la persévérance, la **réussite et la participation active** des élèves dans l'ensemble de leurs apprentissages;
- o être **connu et reconnu** par ses clientèles pour la flexibilité, la pertinence et la qualité de ses programmes d'études;
- o être reconnu par ses partenaires comme étant un **agent de changement dynamique, à l'écoute des besoins** et capable de développer des **liens solides** avec le milieu;
- o constituer un **milieu de vie agréable** auquel les élèves et le personnel s'identifient.

### ENJEUX DÉFIS

#### VOLET « PROGRAMMES D'ÉTUDES »

- o Notre Cégep doit **répondre adéquatement** aux besoins et intérêts de la clientèle actuelle et future, ainsi qu'à ceux du marché du travail.
- o Le contenu de la carte des programmes d'études joue un **rôle déterminant** dans le recrutement des clientèles.

### CONSTATS

- o Notre Cégep offre une **accessibilité** en région à un **continuum de formation** pour différents programmes, par exemple : DEC/BACC, stages, alternance travail-études, DEC intensif, AEC, reconnaissance des acquis.
- o Les besoins du marché du travail, la réforme de l'éducation au secondaire, la concurrence inter-colleégiale pour certains programmes ainsi que la décroissance en termes de nombre d'inscriptions et une baisse de la démographie obligent la direction à effectuer une **revue complète de ses programmes d'études**.
- o Le Service de la **formation continue** est un **vecteur important** de développement du Cégep via le lien qu'il entretient avec les entreprises de la région, ce qui permet de profiter d'occasions d'affaires intéressantes.
- o L'**achalandage** de certains programmes d'études est en **baisse** depuis quelques années.

### ORIENTATIONS

RENDRE LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ÉVOLUTIFS, ORIGINAUX, PERTINENTS ET FLEXIBLES, EN FONCTION DES BESOINS ET DES INTÉRÊTS DE LA CLIENTÈLE, DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE LA SOCIÉTÉ.

MAINTENIR UN HAUT NIVEAU D'EXCELLENCE EN TERMES DE RÉUSSITE ET DE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES TÉMOIGNANT D'UNE FORMATION DE QUALITÉ SUPÉRIEURE.

### OBJECTIFS

- o Effectuer une **veille stratégique** auprès de la clientèle cible, des partenaires et des entreprises de la région afin d'identifier les **besoins actuels et futurs**.
- o Ajuster et **développer** la carte des programmes d'études afin de répondre aux **besoins et tendances** en émergence aux niveaux régional et national.
- o Réviser régulièrement les programmes d'études, tant au niveau de leurs **contenus** que de leurs **stratégies** de déploiement.

- o Investiguer les causes d'abandon de cours afin d'agir sur les facteurs pouvant **améliorer notre taux de rétention**.
- o Réaliser le plan de réussite qui interpelle l'ensemble des acteurs en lien avec nos élèves.

#### VOLET « COMMUNICATION ET PROMOTION »

- o L'organisation doit faire face à des **défis de recrutement** importants puisqu'elle doit composer avec un contexte de déclin démographique régional, la proximité des grands centres, une perte d'intérêt des élèves envers les sciences, une difficulté à attirer des clients en provenance des milieux urbains et une concurrence inter-colleégiale, ce qui l'oblige à **positionner son offre de formation de manière distinctive**.
- o La qualité de nos programmes d'études et de nos services doit non seulement nous permettre d'attirer de nouvelles clientèles, mais aussi maintenir l'intérêt constant de nos élèves inscrits.

- o Notre Cégep est une **organisation souple**, capable d'attirer de nouvelles clientèles, pouvant également répondre à des besoins très diversifiés, notamment par le biais du Service de la formation continue.
- o Notre Cégep offre un **encadrement personnalisé** et de qualité à l'arrivée des nouveaux élèves ainsi qu'un support supplémentaire aux élèves internationaux.
- o Notre Cégep possède de nombreux avantages concurrentiels et **attraits distinctifs** à mettre davantage en évidence.
- o La concurrence des autres institutions fait en sorte que notre Cégep doit composer avec des défis importants pour arriver à **se distinguer** de manière créative et originale, tant sur le plan du recrutement, que de ses services et de ses programmes d'études.
- o Le milieu devrait être mis à contribution dans le **recrutement** de la clientèle.
- o Près de **50 %** de nos élèves proviennent de l'extérieur de notre région naturelle de recrutement.
- o En considérant les enjeux, le **taux de rétention de 80 %** que nous avons maintenu au cours des dernières années n'est pas suffisant pour notre Cégep.

MISER SUR LES CARACTÉRISTIQUES DISTINCTIVES DE L'ORGANISATION ET DU MILIEU POUR PROMOUVOIR SES OFFRES DE FORMATION AUPRÈS D'UNE CLIENTÈLE DIVERSIFIÉE.

- o Mettre en place un **programme de promotion dynamique** auquel l'ensemble de la communauté sera appelé à collaborer, permettant ainsi de promouvoir notre Cégep dans les écoles secondaires de la région, dans les milieux urbains et à l'étranger.
- o Évaluer et réviser les stratégies et les outils de communication, de publicité et de promotion en favorisant la **valorisation de l'offre** de formation.

### CARACTÉRISTIQUES DISTINCTIVES

- o En raison de sa **dimension humaine**, notre Cégep se distingue par la qualité et l'accessibilité de ses services, par l'encadrement des élèves par les enseignants, par la personnalisation de la formation, par la proximité de la relation enseignant – élève, par la richesse des activités offertes aux élèves, par l'ambiance chaleureuse qu'on y retrouve.
- o Depuis plus de dix ans, notre Cégep détient **un des meilleurs** taux de réussite et de diplomation de ses élèves stimulant ainsi la persévérance, la performance et la réussite de ces derniers.
- o Notre Cégep offre une carte de programmes **distinctive** et de qualité.
- o Notre Cégep s'affirme par l'**originalité des projets** qu'il supporte tels que le Festival Art Théâtre, le Land Art, le Projet Saint-Laurent, le Cégep carboneutre, l'Expo science, l'Université rurale québécoise, le Carrefour du théâtre et des arts de la scène, etc.
- o Notre Cégep est le **premier au Québec** à avoir été accrédité par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour la réalisation de **projets de recherche** ayant des retombées significatives pour l'avancement de l'éducation.
- o Notre Cégep est l'**un des rares** à avoir sous sa responsabilité **trois centres collégiaux** de transfert technologique (CCTT).
- o Notre Cégep et l'Institut de technologie agroalimentaire - Campus de La Pocatière forment un **pôle éducationnel** d'enseignement supérieur important dans la région.
- o Les **valeurs** fondées sur l'autonomie, la compétence et l'engagement caractérisent notre **Projet éducatif**.

### VOLET « RESSOURCES HUMAINES »

- o Notre Cégep doit composer avec les **défis** de départ d'employés, de maintien de ses ressources actuelles, de recrutement de nouvelles ressources, de transfert des expertises et d'intégration harmonieuse de sa relève et ce, tout en maintenant un **bon climat de travail**.

- o Le personnel de notre Cégep est **engagé** et possède une **expertise reconnue** et de qualité.
- o Les employés et la direction du Cégep de La Pocatière et du Centre d'études collégiales de Montmagny gagneraient à travailler en étroite collaboration dans le développement de leurs activités afin de présenter une **image forte et cohérente** auprès de leurs clientèles.
- o Les différents services ont souvent une **approche de travail** en silo.
- o Plusieurs employés viennent de l'extérieur de la région et ont un **statut précaire**, contribuant ainsi au risque de départ d'employés et à la difficulté de mobiliser ces ressources dans des objectifs institutionnels communs.

OFFRIR UN MILIEU DE TRAVAIL STIMULANT, AXÉ SUR L'EFFICACITÉ ET LE SENTIMENT D'APPARTENANCE, POUVANT GÉNÉRER DES POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET PERSONNEL, LE TOUT DANS UNE COMPRÉHENSION COMMUNE.

- o Mettre en place un plan de **parrainage** pour les nouvelles ressources ainsi qu'un programme de développement et de transfert des expertises pour l'ensemble du personnel.
- o Dégager du temps pour amener l'ensemble des ressources à travailler sur différents projets favorisant ainsi la **cohésion organisationnelle** et la **mobilisation**, et reconnaître cette implication.
- o Mettre en place des incitatifs afin d'encourager les ressources à **s'impliquer** dans le milieu communautaire, entrepreneurial et dans les centres de transfert technologique associés à notre Cégep.

### VOLET « RELATIONS AVEC LE MILIEU »

- o Puisque notre Cégep est un **moteur important** du développement **socio-économique**, son **positionnement** face à ses partenaires est **crucial** dans un contexte d'exode des jeunes de la région et de pénurie de main-d'œuvre spécialisée.

- o La présence de **trois centres collégiaux** de transfert technologique reconnus (le Centre spécialisé de technologie physique du Québec, le CCTT en optique-photonique – OPTTECH - Centre de photonique du Québec et le CCTT en développement des bioproduits, Biopierre) ainsi que du Centre intégré de formation en métallurgie pourrait amener une certaine **visibilité** pour notre Cégep en étant davantage connus par le milieu.
- o Le développement de projets en commun avec d'autres organismes et institutions du milieu contribue à une **synergie régionale et communautaire** (par exemple, les projets en commun avec l'ITA, les Arts de la scène de Montmagny avec le programme Gestion et techniques de scène, les liens avec les Centres de santé et de services sociaux de Kamouraska et de Montmagny – L'Islet et le programme Soins infirmiers, le Centre intégré de formation en métallurgie issu d'un partenariat entre le Cégep et la Commission scolaire Kamouraska – Rivière-du-Loup, etc.).
- o La présence de **deux lieux de formation** sur le territoire de la Côte-du-Sud permet un **rayonnement accru** et facilite l'intégration du Cégep dans différentes sphères d'activités.
- o Notre Cégep bénéficie de multiples possibilités d'**alliances stratégiques** avec différents partenaires contribuant ainsi à améliorer l'offre de service et/ou la fréquentation de ses programmes d'études.

ACCENTUER LE RÔLE D'ACTEUR DE PREMIER PLAN PAR DES ACTIONS ET DES PROJETS QUI STIMULENT LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET COMMUNAUTAIRE AINSI QUE LA SYNERGIE AVEC SES CCTT, LES ORGANISMES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET LES ENTREPRISES DU MILIEU.

- o Accroître le développement de **projets de recherche** dans le cadre de notre projet éducatif.
- o Faciliter et valoriser l'**engagement et la participation** du personnel et des élèves dans des projets de recherche appliquée à caractère socio-économique, technologique, culturel et artistique.
- o Accentuer les **partenariats stratégiques** avec les entreprises du milieu afin de mieux répondre à leurs besoins actuels et futurs, et profiter de leur expertise pour bonifier les compétences du personnel et des élèves.
- o **Accroître l'influence** de notre Cégep en concertation avec les cégeps de l'Est du Québec et de Chaudière-Appalaches auprès des décideurs gouvernementaux.

# Le plan de la réussite et de la diplomation 2008-2012

*La réussite éducative, plus large que scolaire,  
dépend de l'engagement des élèves,  
mais aussi de l'effet conjugué de la concertation et  
de la mobilisation institutionnelle.*

## CHANTIER 1

**Se préoccuper des élèves en fonction  
de leurs besoins particuliers**

### *Actions envisagées*

- > Dépistage rapide des élèves présentant des difficultés ou des troubles d'apprentissage et d'adaptation très tôt en 1<sup>re</sup> session.
- > Identification du profil de chaque cohorte d'élèves dans les programmes d'études.
- > Identification des cours obstacles.
- > Utilisation d'un ouvrage de référence sur la méthodologie du travail intellectuel.
- > Application (réactualisation) de la Politique de la langue française.
- > Consolidation des Centres d'aide à l'apprentissage, incluant l'évaluation des mesures.
- > Engagement à accompagner les élèves hors-Québec dans leur projet d'études et de vie.

## CHANTIER 2

**Assurer un encadrement  
personnalisé et un suivi  
pédagogique efficace**

### *Actions envisagées*

- > Soutien de la motivation et développement du sentiment d'appartenance à son projet de formation, et à son programme et à son collège.
- > Collecte de données de rendement scolaire assez tôt autour de la mi-session pour produire un portrait juste et un suivi personnalisé auprès des élèves.

## CHANTIER 3

**Créer dans les programmes d'études une  
culture de la concertation et de l'amélioration  
des pratiques d'enseignement,  
tout en gardant la mobilisation  
institutionnelle la plus grande possible**

### *Actions envisagées*

- > Promotion d'une pédagogie de 1<sup>re</sup> session efficace.
- > Mise en ?uvre du Règlement #10 relatif aux admissions et à la réussite scolaire pour les élèves admis sous condition, en vertu du nouveau RREC de 2007-2008.
- > Information transparente et adaptée à chaque catégorie d'acteurs.
- > Concertation avec les intervenants des autres services.
- > Mise en place de ressources budgétaires favorisant l'innovation pédagogique et la recherche de bonnes pratiques d'enseignement, notamment en évaluation des apprentissages.

## CHANTIER 4

**Susciter l'intérêt envers les études et  
valoriser le diplôme**

### *Actions envisagées*

- > Consolidation des ressources pour soutenir un bon choix vocationnel des élèves et pour appuyer la poursuite de leurs études.
- > Suivi de l'information sur le profil du diplômé et sur les champs d'études post-collégiaux.
- > Complicité et information des parents et de la population en général.
- > Proposition d'une offre de formation adaptée et qualifiante aux détenteurs d'un DEC ou d'une AEC.

*Des cibles réalistes, renouvelées et suffisamment ambitieuses soutiennent la motivation de l'ensemble des intervenants de notre milieu.*

**CHANTIERS**

**CIBLES**

**INDICATEURS QUANTITATIFS**

**CHANTIER 1**

**Se préoccuper des élèves en fonction de leurs besoins particuliers**

- Taux global de réussite.
- Pourcentage des élèves ayant réussi 75 % et plus de leurs cours de 1<sup>re</sup> session.

- 2012 : 88 % (A+B) et 89 % (A)
- 2012 : 83 % (A+B) et 84 % (A)

**CHANTIER 2**

**Assurer un encadrement personnalisé et un suivi pédagogique efficace**

- Taux de réinscription 3<sup>e</sup> session
- Taux de réinscription en 5<sup>e</sup> session au secteur technique
- Taux de réussite à l'épreuve uniforme de français (EUF)

- 2012 : 85 % (A+B) MP/MC , 88% (A+B) TP/MC
- 2010 : 90 % des élèves hors-Québec encore inscrits au Cégep après avoir complété leur première année.
- 2012 : 60 % (A+B) MP/MC
- 2011 : 90 % (A+B) et maintien d'un taux supérieur à 3 % au-dessus du résultat obtenu dans l'ensemble du réseau collégial.

**CHANTIER 4**

**Susciter l'intérêt envers les études et valoriser le diplôme**

- Taux de diplomation MP/MC durée prévue (A+B)
- Taux global après 2 ans, DEP ou AEC inclus

- Secteur pré-universitaire : 55 %
- Secteur technique : 50 %
- Toute la population : 51 %
- Secteur pré-universitaire : 80 %
- Secteur technique : 76 %
- Toute la population : 78 %

## Les tableaux

### BILAN DE L'UTILISATION DES SOMMES RELIÉES À LA RÉUSSITE

#### S019 – Plans institutionnels de réussite, orientation et encadrement

Salaires et avantages sociaux des personnes ressources intervenant dans le cadre du Plan institutionnel de réussite et de diplomation : 26 883 \$

#### S028 – Mesure de soutien à la réussite

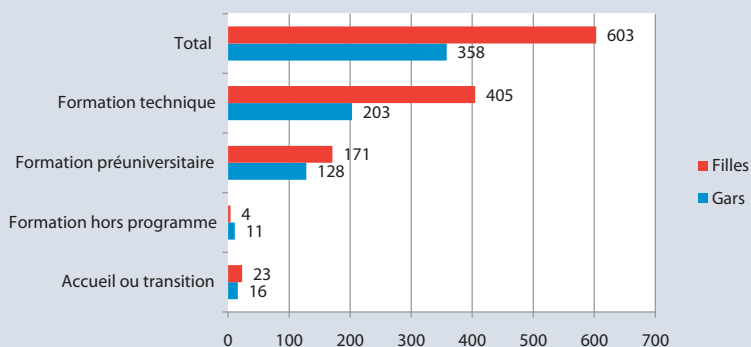
Salaires, avantages sociaux et autres dépenses pour réaliser des activités;

- d'aide psycho-sociale
- d'aide pédagogique individuelle
- d'orientation professionnelle
- d'aide aux élèves handicapés
- de suivi des élèves

53 145 \$

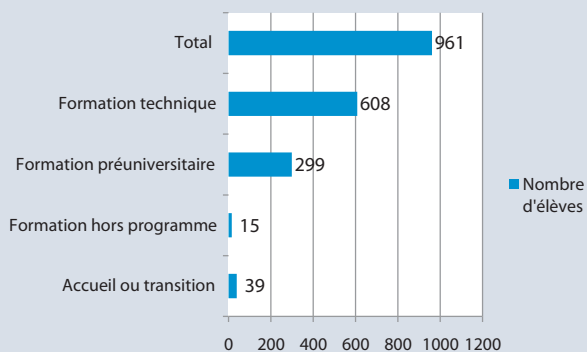
### RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE ÉTUDIANTE - AUTOMNE 2007

#### Répartition gars-filles



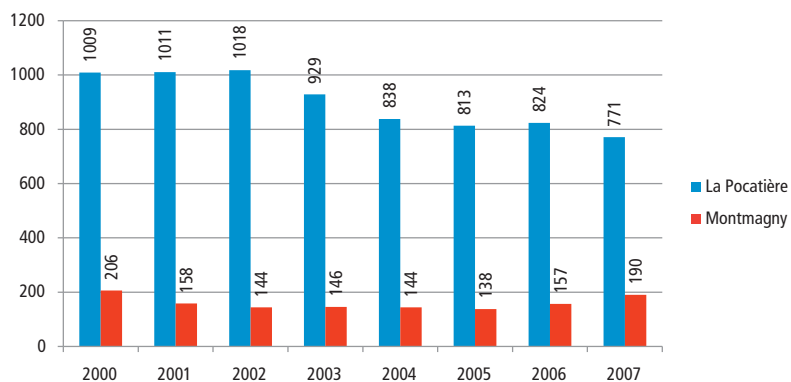
Les filles représentent 63 % de la clientèle totale du Cégep de La Pocatière.

#### Élèves par secteur

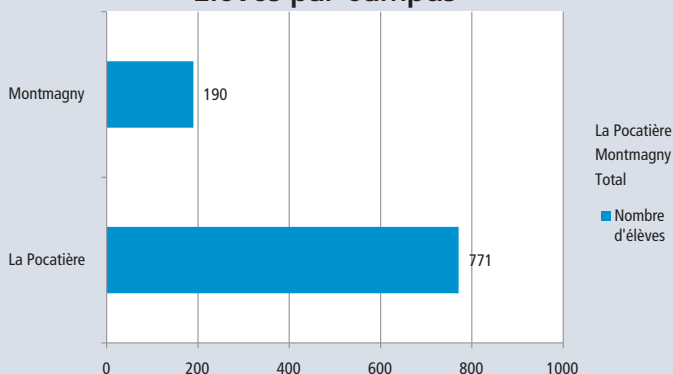


63 % de la clientèle étudiante est inscrite dans un programme technique.

## Évolution de la clientèle étudiante

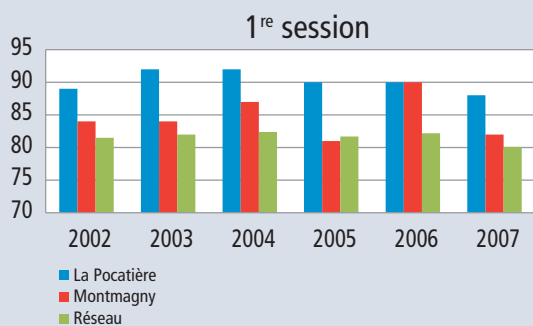


## Élèves par Campus

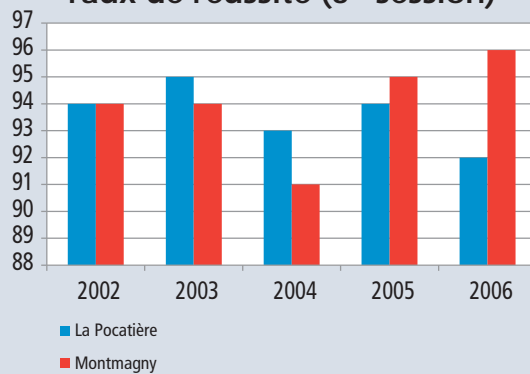


## TAUX DE RÉUSSITE DES COURS

### Taux de réussite (nouveaux inscrits)

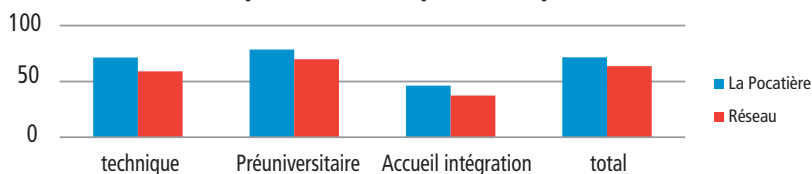


### Taux de réussite (3<sup>e</sup> session)



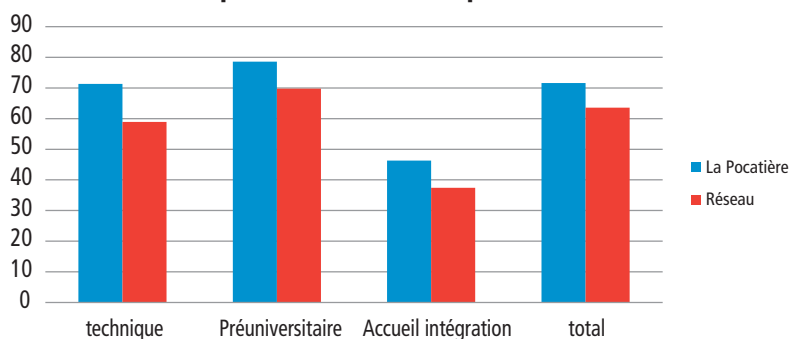
## TAUX DE RÉUSSITE DES COURS

### Taux de diplomation (par campus)

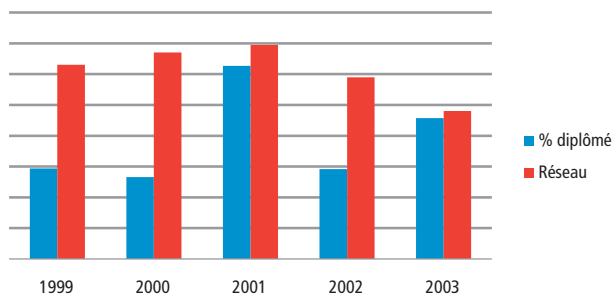


Données pour la cohorte ayant débuté en 2003.  
Taux de diplomation deux ans après le début des études.

### Taux de diplomation 2003 par secteur

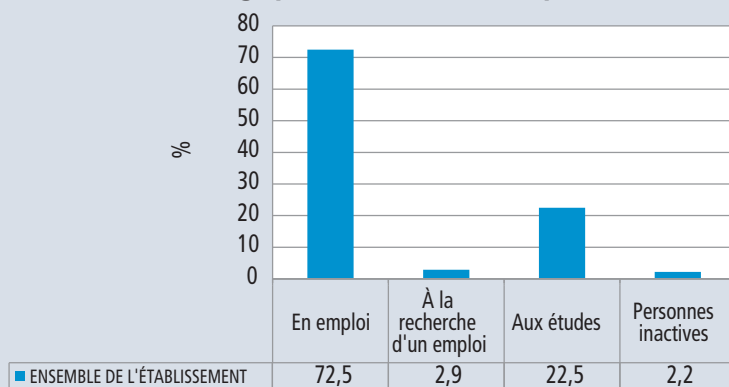


### Taux de diplomation total

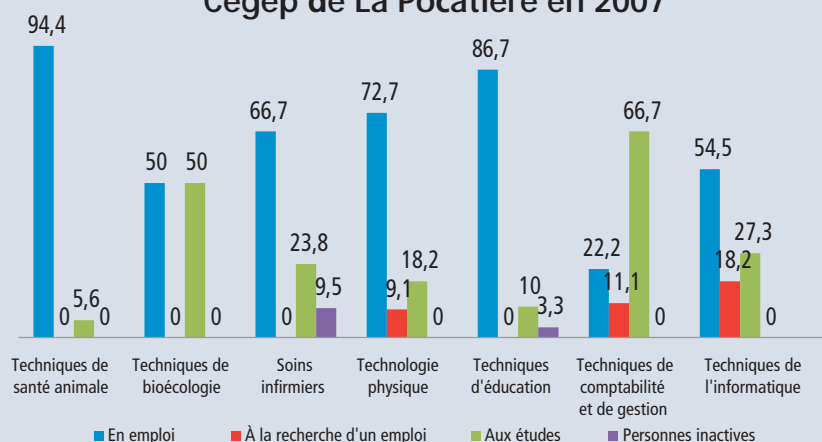


Données pour les cohortes ayant débuté de 1999 à 2003.  
Taux de diplomation deux ans après le début des études.

## Situation de l'ensemble des diplômés du Cégep de La Pocatière pour l'année 2007



## Situation des diplômés par programme du Cégep de La Pocatière en 2007



## Clientèles par campus de 2000 à 2007

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
La Pocatière	1009	1011	1018	929	838	813	824	771
Montmagny	206	158	144	146	144	138	157	190
<b>Total</b>	<b>1215</b>	<b>1169</b>	<b>1162</b>	<b>1075</b>	<b>982</b>	<b>951</b>	<b>981</b>	<b>961</b>

## LE PERSONNEL

Catégorie	hommes	femmes	total
<b>Personnel cadre</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>11</b>
Personnel professionnel	6	9	15
Personnel de soutien	28	35	63
Personnel enseignant :			
• Régulier La Pocatière	49	53	102
• Régulier CECM	19	13	32
<b>Formation continue :</b>			
• Personnel enseignant (ext.)	23	41	64
• Personnel enseignant (int.)	7	7	14

## L'audace, la compétence, l'innovation, la réussite

*Au cours de l'année 2007-2008, plusieurs activités et projets ont eu lieu témoignant de l'audace, des compétences et du sens de l'innovation qui caractérisent les membres de notre communauté collégiale.*

*Plusieurs honneurs et mérites ont aussi été remportés, soulignant ainsi diverses formes de réussites que nous sommes fiers de partager.*



### Marcher, dessiner, rassembler – Land Art 2007

Ce projet unique d'implication étudiante et communautaire initié par le programme Arts plastiques a permis de rassembler huit établissements scolaires – primaire, secondaire, collégial – de la Côte-du-Sud, du Kamouraska et de Montréal afin de concevoir et de réaliser un motif autour de l'idée de nature. La réalisation des cercles s'est achevée lors des Journées de la culture et a donné comme résultat final une grande constellation alignée sur la position géographique des écoles participantes.

liser un motif autour de l'idée de nature. La réalisation des cercles s'est achevée lors des Journées de la culture et a donné comme résultat final une grande constellation alignée sur la position géographique des écoles participantes.



### Des élèves du Cégep de La Pocatière et du Centre d'études collégiales de Montmagny se partagent 16 000 \$ en bourses

C'est avec fierté que le Cégep de La Pocatière a procédé à la remise de bourses de la Fondation canadienne des bourses du millénaire à Ariane Perron-Langlois et à Simon Bélanger, tous deux élèves en Sciences humaines.

Marie-Hélène Jacques, élève en Écologie appliquée au Cégep de La Pocatière et Joey St Pierre, élève en Gestion et techniques de scène au Centre d'études collégiales de Montmagny ont reçu des bourses de la Fondation canadienne des bourses de mérite collégiales Garfield Weston. Les lauréats de ces bourses manifestent le désir d'améliorer la communauté dans laquelle ils vivent, tout en excellant dans leurs études.



### Cafétéria d'exception

La cafétéria du Cégep de La Pocatière figure au troisième rang du palmarès des

« Cafétérias d'exception » dans le réseau collégial publié par La Presse du 15 septembre 2007. Monsieur Francis Côté, chef-cuisinier et son adjointe madame Micheline Fortin ont su innover, oser l'originalité et offrir à leur clientèle des repas, qui tout en demeurant abordables, respectent les règles d'une saine alimentation.



### Les Gauloises élues Équipe de l'année lors du 33<sup>e</sup> Gala Méritas sportif du Bas Saint Laurent



### Les Gauloises remportent les honneurs de la 25<sup>e</sup> Classique Baden



### Collation de diplômes

C'est avec fierté que le Service de la formation continue du Cégep de La Pocatière et du Centre d'études collégiales de Montmagny a procédé, au cours d'une cérémonie

officielle, à la remise de 49 diplômes à ses élèves finissants du programme *Stratégies d'intervention en développement du langage*.

### Du cross-country au Cégep de la Pocatière

Grâce au travail acharné de Louis-Philippe Sasseville, enseignant en éducation physique et de Marc Lessard, enseignant en philosophie, le cross-country a pris son envol à l'automne 2007 et les athlètes, passionnés de ce sport, ont eu l'occasion de participer à des compétitions qui en étaient à leur première année sur le circuit provincial de cross-country collégial.



### Des élèves du Cégep de La Pocatière participent au Sommet du Millénaire : urgence planétaire (8 et 9 novembre 2007)

Le Général Roméo Dallaire, Mia Farrow, Ishmaël Beath, Desmond Tutu, Michael Douglas, Vincent Gratton, Paul Martin, Grégory Charles, Dan Bigras et plusieurs autres faisaient partie des invités de ce sommet.

Expérience exceptionnelle, ce sommet aura permis aux élèves de les sensibiliser à l'importance d'agir face à cette pauvreté, cette cruauté, cette inhumanité tout en leur permettant de constater que ce n'est pas seulement par de petits gestes du quotidien qu'ils pourront améliorer la planète, mais bien en agissant tous ensemble afin d'aspirer à de grandes réalisations.



### Inauguration de l'entrepôt école

C'est le 16 novembre que La Bouquinerie de TCG a posé un deuxième jalon en inaugurant son

entrepôt école. Ce nouvel espace, en plus d'offrir un meilleur service à la clientèle, constituera un milieu propice à l'application des notions acquises dans les cours de gestion des stocks et de gestion de la production

### Sortie au théâtre pour les élèves du Cégep de La Pocatière

Les élèves du cours de *Littérature québécoise* ont eu l'occasion de vivre une expérience pédagogique hors de l'ordinaire le 6 novembre alors que 85 élèves de deuxième année ont participé à une sortie culturelle dans la Vieille Capitale en allant au Théâtre de la Bordée pour y assister à la pièce *Matroni et moi* écrite par Alexis Martin.



### Première jeune coop équitable au Québec

Le Café La Tasse a profité de la Journée nationale de la culture entrepreneuriale pour inaugurer officiellement la première jeune coop équitable au Québec. Ce projet d'entrepreneuriat collectif, mis en œuvre par des jeunes du Cégep de La Pocatière, vise à répondre à des besoins de la communauté étudiante tout en la sensibilisant à la consommation responsable.



### Une équipe composée d'élèves de Technologie physique participe au concours Eurobot open 2008

MM. Jean-François Duval, Stéphan Couture, Sébastien Bélanger et Jonathan Dubé ont eu l'honneur de représenter le Canada à la compétition internationale Eurobot open 2008 qui a eu lieu à l'Université de Heidelberg en Allemagne en mai. Grâce à ce projet, ils ont pu appliquer directement les connaissances acquises. Le programme de Technologie physique leur a permis de concevoir un robot de leurs mains, avec du matériel de haute technologie dans les laboratoires de ce programme d'études. Une belle marque de confiance que les jeunes ne sont pas près d'oublier.



### Véritable succès pour la première Semaine interculturelle

Grâce à la collaboration des élèves internationaux et québécois, la semaine interculturelle a permis de faire découvrir toute la richesse et la diversité culturelle du Cégep de La Pocatière. Des danses traditionnelles créoles à la dégustation de mets, en passant par la musique traditionnelle québécoise et les diverses conférences et kiosques d'information, toutes les activités ont suscité beaucoup d'intérêt et créé de nombreux liens entre les membres de la communauté collégiale.



### Le groupe environnemental Les Pairs Verts plante 1088 arbres pour contrer les effets du CO<sup>2</sup>

À la suite d'un sondage visant à déterminer la quantité approximative de CO<sub>2</sub> produit par l'ensemble des déplacements du personnel et des élèves du Cégep de La Pocatière, le groupe environnemental Les Pairs Verts a procédé à la plantation de 1088 arbres dans le but d'avoir un bilan de carbone neutre pour une année scolaire.

### La finale régionale de Cégeps en spectacles, toute une réussite pour le Centre d'études collégiales de Montmagny

Malgré des conditions météorologiques extrêmement difficiles, plus de 300 personnes ont assisté à la finale régionale de Cégeps en spectacles qui a eu lieu le 8 mars 2008 au Centre d'études collégiales de Montmagny. Ce prestigieux concours présentait les finalistes de onze établissements collégiaux des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.



Le Centre d'études collégiales de Montmagny a salué tout le travail accompli par les membres du personnel et les élèves bénévoles qui ont organisé et réalisé cet événement culturel d'envergure d'une très grande qualité visuelle et sonore.



**Une équipe de Techniques de comptabilité et de gestion se classe deuxième à la simulation boursière intercollégiale**

L'équipe Les requins de la finance composée de Pascale Bourgeault, Catherine Caron, Johanne Dubé, Mélanie Lebeau, France-Élaine Mercier-Harton et Marie-Pierre Richard Potvin s'est classée au deuxième rang lors de la simulation boursière organisée par l'Association des étudiants en finance et assurance de l'Université Laval.



**Un troisième championnat de ligue consécutif pour les Gauloises en volleyball collégial AA**

Les Gauloises du Cégep de La Pocatière ont remporté le titre de championnes de l'Association régionale du sport étudiant de Québec et de Chaudière-Appalaches pour une troisième année consécutive et deux joueuses des Gauloises ont obtenu leur place au sein de l'équipe d'étoiles de la ligue.



**Belle fin de saison pour les Gauloises**

Les Gauloises du Cégep de La Pocatière ont terminé leur saison de volleyball collégial AA en beauté en remportant la médaille d'argent lors du 35<sup>e</sup> Championnat provincial du Sport étudiant.

**De grands honneurs pour le projet « Carbo-Neutre »**

Le Cégep de La Pocatière est fier de souligner le travail de Philippe Berthiaume, Marie Hélène Jacques et Julien Rosa-Francoeur qui ont participé au concours intercollégial Pédagogie-Environnement en présentant le projet « Carbo-Neutre ». Ils ont non seulement remporté le prix dans la catégorie Innovation, mais également le prix du public.

Le Cégep de La Pocatière est devenu le premier cégep du Québec à appliquer le projet « Carbo-Neutre » à une institution scolaire au Québec.



### Une halte marine à La Pocatière

Une halte marine visant à mettre en valeur le fleuve Saint-Laurent par des activités d'interprétation sur le milieu marin et son littoral a vu le jour à La Pocatière grâce au Cégep de La Pocatière en collaboration avec différents partenaires, dont la Ville de La Pocatière, le CLD du Kamouraska et l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE). Des élèves et enseignants des programmes de Techniques de bioécologie et d'Arts plastiques ont également été mis à contribution.



Marie-Hélène Jacques, élève finissante en Écologie appliquée, remporte l'une des 15 bourses d'études Toyota-Jour de la Terre.



Marie-Hélène Morin-Fafard, élève finissante en Arts plastiques, reçoit une Bourse d'excellence locale de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire pour l'année 2008-2009.



### Les élèves en Soins infirmiers, une ressource indispensable dans la formation des non-professionnels

Le 7 mai, la Direction du Cégep de La Pocatière, en collaboration avec le département de Soins infirmiers et le Centre de santé et de services sociaux du Kamouraska, a souligné, au cours d'une cérémonie officielle, tout le travail accompli par les élèves de troisième année en Soins infirmiers dans le cadre de l'activité « Formation des non-professionnels ».

Au total, une vingtaine d'élèves en Soins infirmiers du Cégep de La Pocatière et du Centre d'études collégiales de Montmagny ont formé, au cours des mois de mars et avril, 115 personnes dites « non-professionnelles ». Celles-ci ont reçu de la formation sur 17 techniques différentes.



Marie-Hélène Jacques, élève finissante en Écologie appliquée lauréate d'une bourse provinciale/territoriale (renouvelable jusqu'à un maximum de 16 000 \$) de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.

Madame Cécile Viel, enseignante en Mathématiques, au Cégep de La Pocatière, a reçu une mention d'honneur de l'Association québécoise de pédagogie collégiale lors du congrès tenu le 5 juin.



Monsieur Michel Pelletier, enseignant en Informatique, est devenu le premier enseignant de notre communauté collégiale à recevoir le nouveau diplôme universitaire de 2<sup>e</sup> cycle en enseignement de l'Université de Sherbrooke. Il a reçu son diplôme avec grand succès.



C'est avec beaucoup de fierté que le Cégep de La Pocatière a appris que madame Michèle Lorrain, enseignante en Arts plastiques, a été honorée par la Ville de La Pocatière pour tout le travail qu'elle accompli bénévolement au niveau culturel.

Mesdames Louise Chénard et Marie Gagné, respectivement enseignante et responsable du programme de Soins infirmiers, ont mérité le prix Reconnaissance « Activité pédagogique » remis par l'Association des enseignantes et enseignants en soins infirmiers du Québec pour avoir développé un nouvel outil d'enseignement, le stage virtuel, pour les élèves de troisième année en Soins infirmiers.



Le Cégep de La Pocatière a souligné avec fierté que madame Nadine Bélanger, enseignante en Arts et Lettres, profil théâtre, a signé la pièce de théâtre « Les jeux sont faits! » qui a été jouée du 26 juin au 23 août 2008 au Théâtre du golf de St-Jean-de-Matha.

## Les États financiers

### FONDS DE FONCTIONNEMENT – BILAN AU 30 JUIN 2008

	2008	2007
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Encaisse	932 953	1 063 576
Placement à court terme	1 334 063	1 820 420
Débiteurs	737 240	174 528
Subventions à recevoir	240 775	579 086
Avances au fonds d'investissement	297 282	228 464
Dû au fonds spécial	(31 410)	(33 910)
Frais payés d'avance	342 173	230 219
Autres actifs	1 000	1 000
<b>Total de l'actif</b>	<b>3 854 076</b>	<b>4 063 383</b>
<b>PASSIF</b>		
Créditeurs	414 391	192 030
Salaires et avantages sociaux à payer	1 474 175	1 207 002
Autres passifs	670 489	1 372 924
<b>Total du passif</b>	<b>2 559 055</b>	<b>2 771 956</b>
<b>SOLDE DE FONDS</b>		
Solde approprié	903 700	1 058 919
Solde non approprié	391 321	232 508
<b>Total du solde de fonds</b>	<b>1 295 021</b>	<b>1 291 427</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS</b>	<b>3 854 076</b>	<b>4 063 383</b>

FONDS D'INVESTISSEMENT – BILAN AU 30 JUIN 2008

	2008	2007
<i><b>ACTIF</b></i>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Débiteurs	70 944	74 103
Subventions à recevoir	614 925	675 727
Immobilisations	28 070 535	28 156 689
Biens loués (contrats de location-acquisition)	140 127	219 755
Autres actifs	333 360	354 195
<b><i>Total de l'actif</i></b>	<b>29 229 891</b>	<b>29 480 469</b>
 <b><i>PASSIF ET SOLDE DE FONDS</i></b>		
Emprunts bancaires	1 151 805	1 988 987
Créditeurs	269 512	316 939
Dû au fonds de fonctionnement	297 282	228 464
Dette à long terme	29 101 916	31 854 022
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	88 875	274 351
Fonds d'amortissement	0	(2 907 000)
<b><i>Total du passif</i></b>	<b>31 009 390</b>	<b>31 755 763</b>
<b>Solde de fonds</b>	<b>(1 779 499)</b>	<b>(2 275 294)</b>
<b><i>TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS</i></b>	<b>29 229 891</b>	<b>29 480 469</b>

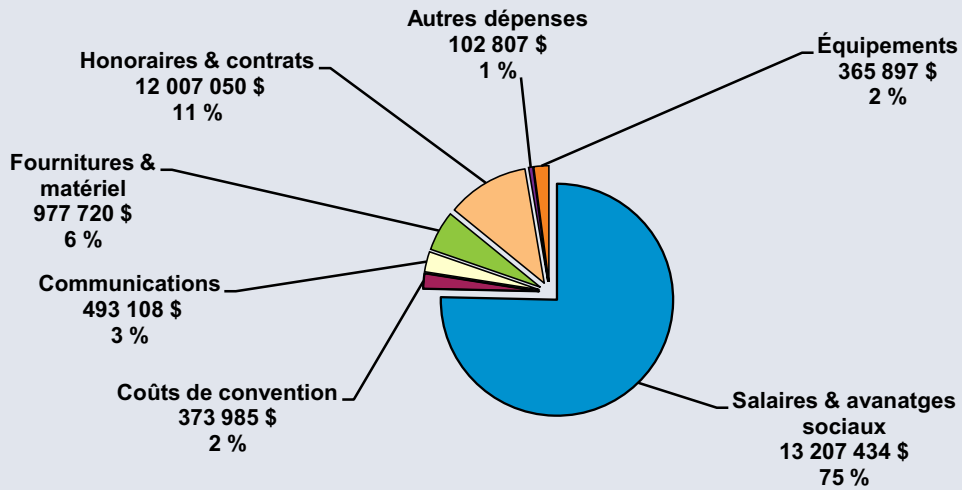
FONDS SPÉCIAL - POUR ACQUISITION D'OEUVRES D'ART – BILAN AU 30 JUIN 2008

	2008	2007
<i><b>ACTIF</b></i>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Encaisse	6 501	4 918
Intérêts courus à recevoir	1 556	1 583
Avances au fonds de fonctionnement	31 410	33 910
<b><i>Total de l'actif</i></b>	<b>39 467</b>	<b>40 411</b>
<b><i>PASSIF ET SOLDE DE FONDS</i></b>		
Solde de fonds	39 467	40 411

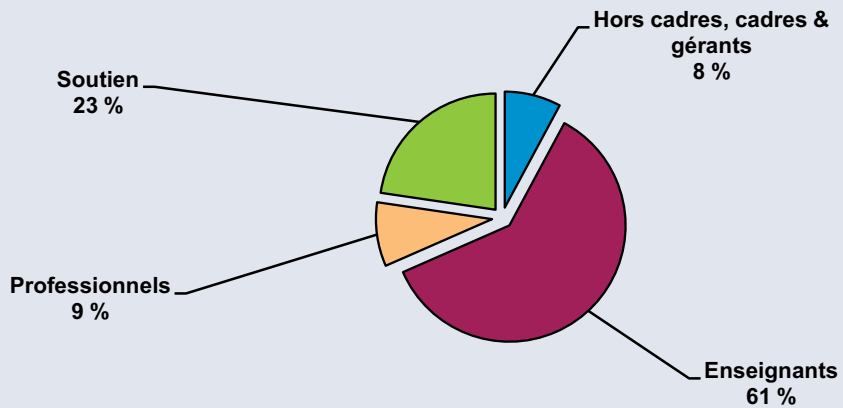
FONDS DE FONCTIONNEMENT – RÉSULTATS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2008

	2008	2007
	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec	15 215 227	13 867 594
Ministère de l'emploi et de la Solidarité sociale	185 457	247 844
Autres organismes	434 824	428 767
Droits d'inscription et de scolarité	299 088	306 685
Ventes de biens et services, locations	1 240 497	1 208 429
Autres revenus	119 387	130 199
<b><i>Total des revenus</i></b>	<b>17 494 480</b>	<b>16 189 518</b>
<b>Dépenses</b>		
Salaires et avantages sociaux des enseignants	7 942 855	7 422 745
Coûts de convention des enseignants	108 048	295 031
Salaires et avantages sociaux des autres personnels	5 233 934	4 918 742
Coûts de convention des autres personnels	297 296	194 251
Communications et informations	493 108	456 056
Fournitures et matériel	977 720	899 069
Services, honoraires et contrats, locations	2 007 050	1 743 974
Autres dépenses	102 093	148 052
Immobilisations	365 897	99 233
<b><i>Total des dépenses</i></b>	<b>17 528 001</b>	<b>16 177 153</b>
<b>Excédent des revenus sur les dépenses</b>	<b>-33 521</b>	<b>12 365</b>

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2007-2008 PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES



## VENTILATION DES SALAIRES 2007-2008 PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL



## Le réinvestissement du Québec consécutif au rétablissement partiel des transferts fédéraux à l'enseignement supérieur

### ENJEU 1 : Contribuer activement au développement de l'économie du Québec et de ses régions

Pour cet enjeu, trois axes d'intervention ont été ciblés de façon prioritaire :

- l'ajustement de l'offre de formation aux besoins de la région, en vue de prévenir les pénuries de main-d'œuvre ou de les combler;
- l'amélioration des compétences de la main-d'œuvre et le développement de l'employabilité des adultes, dont la clientèle immigrante;
- la mobilité internationale des étudiants.

Engagement décrire chaque projet en précisant le résultat visé :	Indicateur de résultat attendu	Somme allouée
Consortium en santé : efforts de recrutement	Nombre de finissants en Soins infirmiers	30 000 \$
Actualisation locale du programme de Tech. physique	Hausse des inscriptions	61 750 \$
La Pocatière sans frontières stages à l'étranger dans 3 programmes (Soins infirmiers, Sciences humaines, Éducation spécialisée)	Nombre de participants	75 000 \$
Mesures d'insertion aux élèves étrangers	Nombre d'étudiants boursiers	75 000 \$
Ententes internationales et Départements Outre-mer	Nombre d'ententes	84 000 \$
Projet Saint-Laurent (Halte-marine)	Nombre de participants	30 000 \$
Centre intégré de formation en métallurgie	Nombre de personnes formées aux applications en soudage laser	60 000 \$
Partenariat avec le milieu : Centre de recherche universitaire en milieu rural (Cégep - ITA - UOAR - Université Laval) La Pocatière, éducation en tête : Ville La Pocatière et partenaires	Nombre de projets	75 000 \$
Développement du programme en Langues - Centre d'études collégiales de Montmagny - DEC intensif sur un an	Nombre d'inscriptions dans le programme	20 750 \$
Soutien au programme Arts et Lettres : profil Théâtre, organisation d'une tournée	Nombre d'inscriptions dans le programme	15 000 \$
<b>Sous-total :</b>		<b>526 500 \$</b>

### ENJEU 2 : Adapter et renforcer les services destinés à la population étudiante

Pour cet enjeu, deux axes d'intervention ont été ciblés de façon prioritaire :

- l'offre de services adaptés aux nouvelles clientèles et aux nouveaux besoins:

Sous cet axe, les collèges doivent porter une attention particulière à l'amélioration des services offerts aux personnes handicapées, à celles qui présentent des troubles d'apprentissage ou des problèmes graves de santé mentale, ainsi qu'à des groupes particuliers tels les immigrants et les autochtones.

- les mesures stimulant la réussite, la persévérance et la diplomation

Sous cet axe, les collèges doivent porter une attention particulière à l'élaboration de structures d'accueil et de soutien destinées aux nouvelles clientèles étudiantes, notamment celles qui bénéficient de l'admission au collège à la suite des récentes modifications du Règlement sur le régime des études collégiales, ainsi qu'à l'amélioration de la maîtrise de la langue française par les étudiants.(1)

(1) Le collège doit obligatoirement prendre un engagement à l'égard de l'amélioration de la maîtrise de la langue française par les étudiants.

Engagement décrire chaque projet en précisant le résultat visé :	Indicateur de résultat attendu	Somme allouée
Support services étudiants : ajout d'un technicien en administration (volet socio-économique) et de 1/2 technicien en TES	Nombre d'étudiants participants	171 300,00 \$
Conditionnement physique et santé : promotion de la condition physique, incitatif à fréquenter les plateaux sportifs	Nombre d'élèves participants Nombre d'employés participants	75 000,00 \$
Service de soutien aux initiatives entrepreneuriales : création d'un centre d'aide à l'entrepreneuriat	Nombre de projets soutenus	36 000,00 \$
Conseiller pédagogique	Soutien supplémentaire aux enseignants et aux programmes	90 900 \$
Élargissement des services d'aide pour les élèves inscrits au Service de la formation continue	Taux de fréquentation du service	27 000 \$
Encadrement volley-ball d'excellence : libération coach-enseignant	Performance de l'équipe et participation	60 800 \$
Encadrement football : libération directeur gérant.	Performance de l'équipe et participation	128 300 \$
Entente de partenariat football avec ITA et le milieu des affaires		
Cégep en musique : animation en musique, libération d'un coach	Nombre de musiciens - étudiants	42 000 \$
Mesure de soutien - amélioration de la langue	Résultats à l'Épreuve uniforme de français	45 000 \$
1,03 ETC enseignants indexation 2 % 09-10 & 10-11 - montant du E-non transférable	Encadrement des élèves plus important	228 305 \$
<b>Sous-total :</b>		<b>904 605 \$</b>

### ENJEU 3 : Assurer le renouvellement massif du personnel enseignant et accentuer son rôle de première ligne auprès de la population étudiante

Pour cet enjeu, cinq axes d'intervention ont été ciblés de façon prioritaire :

- les activités de mentorat et d'insertion professionnelle de la relève enseignante;
- l'augmentation des ressources consacrées au perfectionnement du personnel enseignant;
- le renforcement du soutien aux activités d'enseignement (1);
- l'amélioration de la maîtrise de la langue française par les enseignants (2);
- le soutien aux enseignants dans l'utilisation des TIC aux fins d'enseignement.

(1) Le collège doit obligatoirement prendre un engagement à l'égard du renforcement du soutien aux activités d'enseignement.

(2) Le collège doit obligatoirement prendre un engagement à l'égard de l'amélioration de la maîtrise de la langue française par les enseignants.

Engagement décrire chaque projet en précisant le résultat visé :	Indicateur de résultat attendu	Somme allouée
Conseiller en ressources humaines : Conseiller en ressources humaines : qualité de vie au travail; relève enseignante; Santé et sécurité au travail	Implanter les divers mécanismes de prévention et d'intervention de nos politiques en santé et sécurité et sur le harcèlement au travail ( Ex. : programme d'aide aux employés). Politique d'accueil de nouveau personnel	156 500 \$
Appui à l'innovation technologique	Nombre de projets soutenus	60 000 \$
Soutien à l'enseignement : 18 mesures différentes destinées à soutenir les départements d'enseignement dans leur action de base		252 900 \$
Mesure de soutien - amélioration de la langue	Amélioration du niveau de maîtrise de la langue écrite par le personnel	60 000 \$
Sous-total :		628 400 \$

### ENJEU 4 : Exploiter le plein potentiel de recherche, de transfert et d'innovation du collège

Pour cet enjeu, deux axes d'intervention ont été ciblés de façon prioritaire :

- le développement et la consolidation de la recherche disciplinaire, pédagogique et technologique;
- l'amélioration du soutien technologique aux industries clés.

Engagement décrire chaque projet en précisant le résultat visé :	Indicateur de résultat attendu	Somme allouée
Responsable du développement : recherche, veille active, innovation	Nombre de projets et obtention de subventions	193 500 \$
Sous-total :		193 500 \$
Grand total :		2 253 005 \$

## *La Fondation du Cégep de La Pocatière*

L'année 2007-2008 de la Fondation du Cégep de La Pocatière a été très active à plusieurs niveaux. En effet, plus de 30 750 \$ ont été remis en bourses d'accueil et en bourses d'excellence à des élèves du Cégep de La Pocatière et du Centre d'études collégiales de Montmagny.

La campagne majeure de financement visant un objectif de 1 million de dollars s'est mise en branle en octobre et se poursuivra jusqu'à l'atteinte de l'objectif fixé.

Grâce au généreux don de la Fondation J-Armand Bombardier, plusieurs nouvelles bourses ont pu voir le jour. Des bourses de leadership, de l'entrepreneuriat, d'études supérieures, de soutien aux stages d'études à l'étranger et d'études internationales ont été remises, pour la première fois, dans le cadre des galas de fin d'année tant à La Pocatière qu'à Montmagny.

Conformément à sa mission, La Fondation a aussi soutenu différents projets étudiants en octroyant plus de 6 000 \$. Aide internationale, Cégeps en spectacle, radio étudiante, tournoi intercollégial d'improvisation ne sont que quelques exemples des projets qui ont été soutenus par la Fondation au cours de l'année 2007-2008.

Le tournoi de golf tenu sous la présidence d'honneur de monsieur Charles Pépin, directeur chez Desjardins Centre financier aux entreprises, a connu un grand succès de participation tout en permettant de générer un bénéfice net de 11 750 \$.

Finalement, l'année 2007-2008 a aussi permis de préciser des règles de fonctionnement ainsi que des balises dans divers champs d'intervention.

Rappelons que la Fondation du Cégep de La Pocatière a pour mission de promouvoir l'avancement de l'éducation et de la recherche au Cégep de La Pocatière et au Centre d'études collégiales de Montmagny dans le domaine des arts, des sciences, de la technologie et du sport.



**F**ondation du  
Cégep de La Pocatière

# Les centres collégiaux de transfert de technologie

## LE CENTRE SPÉCIALISÉ DE TECHNOLOGIE PHYSIQUE DU QUÉBEC INC.

Au cours de l'année 2007-2008, le Centre spécialisé de technologie physique du Québec inc. (CSTPQ) a soutenu la croissance de ses revenus industriels, notamment en raison des besoins grandissants d'une industrie en mutation. Il a aussi procédé à l'achat d'équipements informatiques plus performants afin de lui permettre de mieux répondre aux nouveaux besoins exprimés par les clients.

Au cours de l'année, le CSTPQ a poursuivi son développement de la technologie du soudage laser et a réalisé de nombreuses activités dans ce secteur d'activité. L'expertise du CSTPQ en soudage laser est maintenant reconnue par le milieu du soudage québécois. Signalons qu'au terme d'une étude de marché réalisée pour le compte d'un organisme de La Pocatière, le CSTPQ a été identifié par les répondants comme étant le centre d'excellence en soudage laser au Québec.

**En 2007-2008, l'équipe du CSTPQ a travaillé à la réalisation de trente-cinq projets de recherche appliquée.**

**Du côté des activités en lien avec son mandat d'aide technique, elles ont pris les formes suivantes :**

- évaluation technique de produits et procédés et transfert d'information sur ceux-ci;
- optimisation de procédés de production;
- précertification d'équipements aux normes de compatibilité électromagnétiques;
- aide au financement des projets d'innovation technologique.

**Du côté des mesures pour assurer des retombées sur la formation collégiale, mentionnons :**

- Utilisation des équipements du CSTPQ par les élèves et les enseignants.
- Participation aux activités de promotion des programmes de formation.
- Contribution au développement de l'expertise des enseignants, notamment par leur collaboration à des projets de recherche réalisés par le CSTPQ.
- Conférence présentée à 60 étudiants du département de Sciences humaines du Cégep de La Pocatière et de Montréal. Sujet traité : Les problématiques régionales et les impacts socio-économiques vs les entreprises et les centres de recherche en région.
- Contribution aux activités scolaires et parascolaires des élèves. Par exemple, au cours de la dernière année, une équipe de Technologie Physique du Cégep de La Pocatière a élaboré un robot pour participer à la compétition internationale Eurobot Open 2008 « Mission to Mars ». L'événement a eu lieu à l'Université de Heidelberg en Allemagne, du 21 au 25 mai. Dans cette aventure, les élèves ont bénéficié directement de l'aide et du support du CSTPQ en termes de conseils et de parrainage par les ingénieurs spécialisés. L'aide fournie touche notamment l'informatique, la mécanique et l'électronique. De plus, le CSTPQ a collaboré à la recherche de fonds nécessaires à la réalisation du projet auprès des institutions d'enseignement, de municipalités, d'institutions financières, d'organismes de développement et d'entreprises privées.
- Le CSTPQ a offert des stages d'orientation d'une journée pour des élèves du secondaire.
- Le CSTPQ a réalisé un kiosque pour expliquer aux jeunes du secondaire les différentes étapes de développement d'un système électronique.
- Organisation de visites du CSTPQ et séances de démonstration de différentes technologies.
- Embauche d'élèves pendant leurs études (temps partiel ou occasionnel).
- Offre d'emplois d'été (stages élèves).

Au 30 juin 2008, le CSTPQ comptait quarante employés qui répartissaient de la façon suivante : 3 scientifiques, 13 ingénieurs, 17 technologues, 3 employés de soutien et gestionnaires, 2 machinistes et 2 stagiaires.

L'année 2007-2008 fut, une fois de plus marquée du signe de la croissance. Les revenus provenant de contrats ayant augmenté au-delà de ce qui avait été prévu.

**Mentionnons, en terminant, que le CSTPQ, en 2007-2008, a été :**

- Récipiendaire du Méritas 2007-2008, du Réseau canadien de technologie, dans la catégorie Pratique d'affaires.
- Récipiendaire du Méritas 2007-2008, du Réseau canadien de technologie, dans la catégorie Information et collaboration.



**CSTPQ**  
Centre spécialisé de  
technologie physique du Québec inc.

## CENTRE COLLÉGIAL DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE EN OPTIQUE – PHOTONIQUE (OPTECH)

Né de l'initiative des cégeps de La Pocatière, John Abbott et André-Laurendeau, OPTECH est le seul centre collégial constitué en partenariat et doté d'une structure reliée à deux pôles régionaux détenant des expertises complémentaires, soit OPTECH La Pocatière, situé au Cégep de La Pocatière, et OPTECH Montréal, situé au Cégep André-Laurendeau.

Optech a pour mission de faire connaître et de favoriser l'implantation des technologies habilitantes reliées à l'optique – photonique et soutenir les efforts d'amélioration de productivité et d'innovation dans les entreprises québécoises. Afin de remplir sa mission, OPTECH offre des services de développement de nouveaux produits, d'éclairage spécialisé, de métrologie optique, de fiabilité, d'automatisation de procédés, de vision industrielle et des outils pédagogiques.

Pour l'année 2007-2008, OPTECH a effectué 83 contrats pour 30 entreprises clientes. Cette clientèle est composée à 60% de PME. Les contrats, qui totalisent des revenus de 302 419 \$, ont été réalisés pour les trois volets d'intervention que sont la recherche et développement, l'aide technique, l'information et diffusion des technologies.

Secteur d'activités	Revenus
Recherche et développement	94 985 \$
Aide technique	195 294 \$
Information et diffusion des technologies	12 142 \$
Total	302 419 \$

### Revenus par de contrats par secteur d'activités

Pour l'aider à mener à terme ces travaux, OPTECH dispose d'une équipe de 8 personnes composée de scientifiques et personnel technique. De plus, OPTECH bénéficie de l'expertise des trois collèges qui offrent la formation en Technologie physique. En particulier, cette expertise est mise à contribution lors de la réalisation de projets dans le cadre du Programme d'aide à la recherche technologique (PART). Au cours de l'année 2007-2008, les professeurs ont participé à quatre projets PART.

Le Centre collégial de transfert de technologie en optique – photonique (OPTECH) a complété en juin dernier sa sixième année de reconnaissance à titre de centre collégial de transfert de technologie. Au cours de cette période, OPTECH a été capable d'augmenter sa présence dans l'industrie de l'optique photonique et dans l'industrie en général en dépassant presque tous les objectifs fixés dans le plan annuel 2006-2007. L'atteinte de ces objectifs a aussi été possible grâce au travail réalisé pour préciser l'offre de services, le développement de matériel promotionnel, la formation d'une équipe d'experts et l'amélioration du parc d'équipements.



## LE CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DES BIOPRODUITS – BIOPTERRE

### *Bilan de l'année 2007-2008 – Une première année au-delà des attentes*

Créé en 2007 dans le but de supporter les entreprises en matière d'innovation et de développement des bioproduits issus de l'agriculture et de l'agroforesterie, ce centre collégial de transfert technologique (CCTT) résulte de l'intégration des activités en innovation technologique de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA), campus de La Pocatière, du Centre d'expertise sur les produits agroforestiers (CEPAF) et d'une partie des activités du Centre de développement bioalimentaire du Québec (CDBQ), en lien avec le volet produits de spécialité. À cet égard, Biopterre est constitué en tant qu'organisme à but non lucratif (OBNL) dont les membres fondateurs sont l'ITA, campus de La Pocatière, le Cégep de La Pocatière et le Centre de développement bioalimentaire du Québec.

### Les principaux domaines d'intervention de Biopterre sont :

- le développement de nouveaux produits, de technologies et/ou de procédés;
- l'amélioration de produits, de technologies et/ou de procédés existants;
- l'implantation et le transfert de technologies nouvelles et/ou de nouveaux modes opérationnels;
- la veille technico-commerciale, l'homologation et la diffusion de l'information auprès des entreprises du secteur des bioproduits.

Ainsi, dans un contexte économique difficile, Biopterre a su s'implanter rapidement comme un incontournable dans les créneaux d'excellence de la nouvelle bioéconomie et ainsi contribuer à l'accroissement de la compétitivité des entreprises du secteur des bioproduits et jouer son rôle de promoteur de la multifonctionnalité du milieu rural. L'organisme dévoile donc un bilan plus que positif pour son année inaugurale, dont voici les principales réalisations :

### Plan d'affaires

Ayant initialement prévu effectuer cinq mandats en lien avec ces champs d'expertise pour des revenus de 70 000 \$ à l'intérieur de son plan d'affaires 2007-2008, Biopterre a néanmoins sur sa table de travail 42 mandats en cours ou réalisés pour un chiffre d'affaires de 678 600 \$, et ce, uniquement pour les six premiers mois d'opération suivant son implantation.

En outre, Biopterre collabore activement au projet majeur d'implantation de PureCell Technologies dans la MRC de Montmagny, en plus d'être présent au sein de cinq comités techniques de partage d'information et de planification stratégique, soit : les créneaux ACCORD « Valorisation de la tourbe et des technologies agroenvironnementales » et « Écoconstruction, Bois, Matériaux et Technologies », le comité de travail sur les produits agro-industriels de Chaudière-Appalaches, le comité d'élaboration du plan stratégique de la MRC de Kamouraska et le groupe de travail provincial sur la production d'énergie en milieu rural.

En ce qui a trait aux autres activités, Biopterre a réalisé et entrepris des mandats d'études de faisabilité technologique et commerciale et des projets reliés à la production et à la valorisation de biomasse à des fins énergétiques, ainsi que certains mandats relatifs à la mise en valeur de produits forestiers non ligneux, dont un projet d'envergure en préparation, visant un partenariat privilégié avec la Société de développement de la Baie-James. Enfin, Biopterre s'est vu confier par la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent la planification et l'élaboration du plan d'action du créneau ACCORD « Écoconstruction, Bois, Matériaux et Technologies » en concertation avec les diverses entreprises et intervenants du milieu.

### Missions de veille technico-commerciale

Biopterre a participé à deux missions de veille technico-commerciale et de partenariat, soit : une au sujet des Éco-Industries en France et en Belgique, de même qu'une participation récente au Green Build International Conference & Expo à Boston, MA.

### Partenariats avec d'autres organisations

À la suite de sa participation à la mission sur les Éco-Industries en Europe, Biopterre a été en mesure de signer deux ententes de partenariat sur le transfert technologique avec le Centre de recherche appliquée Valagro de la région de Poitou-Charentes. À cela s'ajoutent les ententes de collaboration déjà ratifiées avec le Centre de développement bioalimentaire du Québec de La Pocatière (CDBQ) et le Service de recherche et d'expertise en transformation des produits forestiers (SEREX) d'Amqui.



# Le Code d'éthique et de déontologie

## Préambule

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la *Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie*. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du *Code civil du Québec* et aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

## 1. Définitions

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

**administrateur** : membre du conseil d'administration du Collège;

**administrateur membre du personnel** : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur;

**code** : code d'éthique et de déontologie des administrateurs;

**Collège** : le Cégep de La Pocatière;

**intérêt** : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

## 2. Objet

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du collège en vue :

d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du collège,

et

de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

## 3. Champ d'application

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

*Les obligations et règles d'éthique prévues au présent Code s'appliquent aussi, le cas échéant, aux cadres, hors-cadres et gérants membres du personnel du Cégep de La Pocatière*

## 4. Devoirs généraux des administrateurs

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

## 5. Obligations des administrateurs

### 5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;

éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;

agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;

ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;

ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;

ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;

ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;

n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

## 5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :

se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;

ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail;

ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

## 6. Rémunération des administrateurs

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

## 7. Règles en matière de conflit d'intérêts

### 7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêt pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

### 7.2 Situations de conflit d'intérêt des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

*« Les situations de conflit d'intérêts peuvent généralement avoir trait à l'argent à l'information, à l'influence ou au pouvoir. »*

*Les situations de conflit d'intérêts qui ont trait à l'argent sont notamment celles relatives aux avantages directs, cadeaux ou marques d'hospitalité ainsi qu'aux relations contractuelles entre le collège et une organisation extérieure dans laquelle l'administrateur possède un intérêt direct ou indirect.*

*Les situations qui ont trait à l'information sont notamment celles relatives au respect de la confidentialité ou à l'utilisation de l'information à des fins personnelles.*

Ainsi, sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont et peuvent être considérés comme des situations de conflit d'intérêts :

- a) la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- b) la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- c) la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- d) la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

### 7.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

#### 7.4 Déclarations d'intérêts

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30 jours) suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires ou ayant fait affaires avec le collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

#### 7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors de la présence de l'administrateur et en toute confidentialité

#### 7.6 Rôle du président

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président est finale.

### 8. Conseiller en déontologie

Le secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

### 9. Conseil de discipline

9.1 Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

9.2 Le conseil d'administration ou le comité constitué par le conseil à cette fin siège comme conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

9.3 Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, qu'il s'agisse d'un manquement à une norme d'éthique ou de déontologie, ou d'une infraction criminelle ou pénale, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.

9.5 Le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

### 10. Entrée en vigueur

Le présent Code est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1998.



Cégep de La Pocatière  
 140, 4<sup>e</sup> Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0  
 Téléphone : 418 856-1525  
 Télécopieur : 418 856-4589

[information@cegeplapocatiere.qc.ca](mailto:information@cegeplapocatiere.qc.ca)  
[www.cegeplapocatiere.qc.ca](http://www.cegeplapocatiere.qc.ca)

Centre d'études collégiales de Montmagny  
 115, boulevard Taché Est, Montmagny (Québec) G5V 4J8  
 Téléphone : 418 248-7164  
 Télécopieur : 418 248-9484

[informations@cec.montmagny.qc.ca](mailto:informations@cec.montmagny.qc.ca)  
[www.cec.montmagny.qc.ca](http://www.cec.montmagny.qc.ca)

**Réalisation**  
 Service des communications  
 Cégep de La Pocatière

**Conception et réalisation graphiques**  
 Katapulte Communication Marketing

**Impression**  
 Lune Copies

Dans le présent document, le masculin est utilisé dans aucune discrimination uniquement dans le but d'alléger le texte.



**CÉGEP**  
*de La Pocatière*

Centre d'études collégiales  
*de Montmagny*

